l'Ameublement français

L'Ameublement français
120, avenue Ledru-Rollin
75011 Paris

T. +33 (0)1 48 68 18 40
www.ameublement.com

Paris le 16 février 2021

Lettre ouverte aux distributeurs et donneurs d'ordre de la fabrication d'ameublement

Mesdames, Messieurs, chers Partenaires,

A la crise sanitaire qui nous touche depuis bientôt un an s'ajoute une autre source d'inquiétude pour les fabricants français d'ameublement : celle d'une **crise des matières premières**.

L'impact de la crise des matières premières sur l'outil industriel est double :

- **Une flambée des prix des matériaux depuis le 2nd semestre 2020.** A titre d'exemple :
  - Panneaux bruts : +24% au 14 janvier 2021 vs janv 2020 (source : © EUWID Europäischer Wirtschaftsdienst GmbH)
  - Métal : + 19% sur acier, + 41% sur aluminum (source : indice © Mécastar - FIM)
  - Mousse : + 48% sur le PU Polyol Flexible sur 13 mois - janvier 21 vs janv 20 (Source : © PU Polyols Flexible / Plastics Information Europe - pieweb.com)
  - Transports routiers en France : +6,7% en 2020 - source Comité National Routier
  - Transports maritimes (pour les composants) Chine-Europe : +300% !

  Alors que des hausses très fortes ont déjà été passées par les fournisseurs de matières premières sur le 2nd semestre 2020, de nouvelles hausses sont annoncées pour les mois de mars-avril, y compris sur des matériaux jusque-là épargnés comme le carton.
- **Des pénuries de matières premières, avec un allongement x2 ou x3 des délais habituels d'approvisionnement, et des livraisons incomplètes** qui contraignent les fabricants à réduire leur production et faire tourner leurs usines au ralenti, faute de matières pour produire.

Cette situation, qui est généralisée au niveau européen, tient aussi bien à des phénomènes conjoncturels que structurels :

- Facteurs explicatifs conjoncturels :
  - **Désorganisation de la production** liée au Covid-19 (absentéisme, confinement)
  - **Fermeture temporaire** de sites de production pour maintenance ou du fait d'incidents
  - **Demande forte depuis l'été 2020 en Europe** pour le mobilier pour la maison et donc pression sur les matières premières.

- Facteur explicatif structurel : **une concentration de plus en plus forte des sites de production de matières premières** (panneaux, composants chimiques), avec des fermetures d'usines nécessitant de forts investissements de mise à niveau ou n'apportant pas le niveau de rentabilité attendue. Ainsi, moins d'acteurs sont capables de répondre à la demande. En cas de demande forte et/ou de fermeture de sites temporaires (maintenance ou incidents), la capacité de production se tend encore plus, et conduit comme on le constate actuellement à des hausses de prix et de délais extrêmement fortes.

l'Ameublement français

L'Ameublement français
120, avenue Ledru-Rollin
75011 Paris

T. +33 (0)1 48 68 18 40
www.ameublement.com

Au regard de ces facteurs explicatifs, les **fabricants français ne prévoient pas de retour à la normale en 2021 et alertent sur l'imprévisibilité de ces hausses et pénuries sur lesquelles ils n'ont aucune prise**.

Les conséquences de cette situation dans les relations que les fabricants français d'ameublement ont avec vous sont de plusieurs ordres et nous en appelons à **votre compréhension, votre flexibilité et votre solidarité en ces temps difficiles**, particulièrement sur deux points :

- **Attitude bienveillante au regard des hausses tarifaires.**

Pour faire face à cette flambée des prix des matières premières, les fabricants français ont impérativement besoin de répercuter dans leurs tarifs les impacts des hausses tarifaires en fonction de la composition de leurs produits, afin de préserver leur marge.
En effet, la rentabilité nette de notre secteur est très faible (<1,5% du CA), comme le montre le graphique ci-dessous.

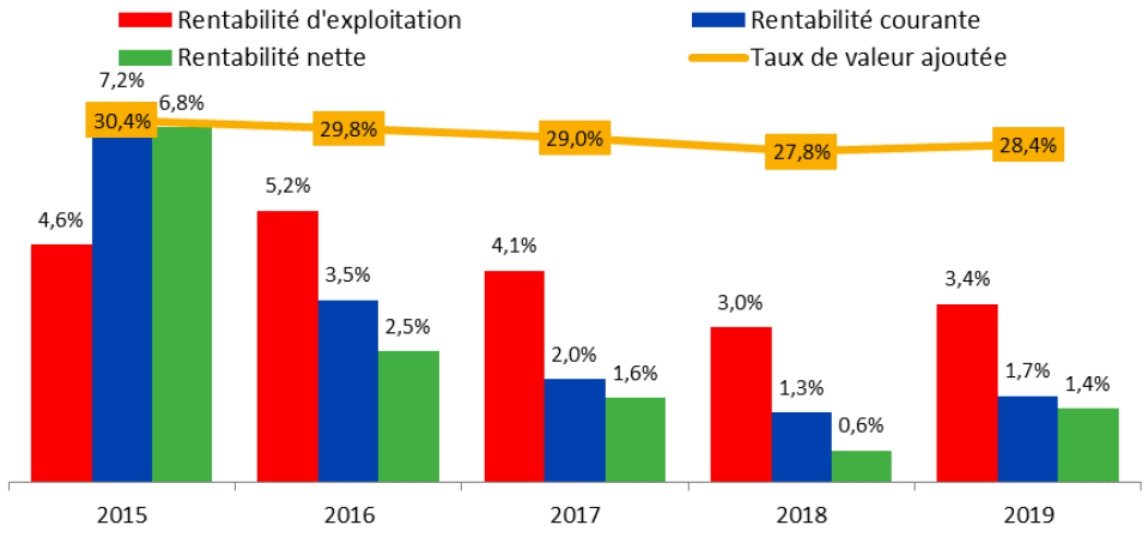

Source : Observatoire de la santé financière des fabricants d'ameublement – Ameublement français / Codinf – publication déc. 2020

Préserver la marge de vos fournisseurs, c'est leur permettre de continuer d'exister en innovant grâce entre autres à des investissements. Vos « clients » (consommateurs ou usagers) sont en attente d'une offre française de proximité, il est donc de notre intérêt collectif de permettre à cette filière française de continuer d'exister demain.

- **Souplesse par rapport aux pénalités de retard**

Si pour répondre à un surcroît de demande, les fabricants d'ameublement s'adaptent par exemple en ayant recours à l'emploi de personnel intérimaire, ils n'ont malheureusement pas de solutions pour contrebalancer les conséquences des pénuries de matières : ils comptent sur la réception en temps utile des matières premières afin de livrer à temps à leur tour leurs produits.

l'Ameublement français

L'Ameublement français
120, avenue Ledru-Rollin
75011 Paris

T. +33 (0)1 48 68 18 40
www.ameublement.com

Les entreprises qui ne sont pas en mesure de respecter les délais d'exécution de leurs commandes peuvent se voir imposer des pénalités. Cela peut d'ailleurs les conduire par précaution à refuser une commande, ce qui est au final préjudiciable pour tous les acteurs de la chaîne de valeur.
Dans la lignée de 2020, nous abordons tous collectivement une année 2021 aussi complexe et imprévisible. C'est pourquoi nous vous appelons à **un moratoire sur l'application de ces pénalités au moins jusqu'à la fin du 1er semestre 2021.** Et ceci, tant que la filière n'est pas revenue à un niveau d'approvisionnement stable et afin de ne pas dégrader davantage la rentabilité des fabricants français.

D'avance nous vous remercions de la solidarité dont vous pourrez faire preuve pour aider notre industrie à passer ces temps difficiles. Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire, et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers partenaires, nos salutations distinguées.

Philippe Moreau
Président de l'Ameublement français
Philippe.moreau@ameublement.com